L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

BUREAUX 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:

DIMANCHE MATIN, 31 MAI.

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

SECONDE PARTIE.

PASSE-PARTOUT.

XXIV

DÉLIVRANCE!

—Suite.—

Les siens l'accueillirent avec des exclamations de joie, et se ruèrent comme des lions sur les bandits atterés par cette défaite subite.

En effet, quand bien même ils parviendraient à chasser leurs ennemis de la ferme, ils le sentaient, leur prisonnier leur échappait, et la comtesse ne tiendrait jamais les promesses dorées qu'elle avait fait luire à leurs yeux.

Ils se sentaient ruinés et vaincus.

Leur courage intéressé les abandonna.

Ils reculèrent, cherchant une issue pour échapper à leurs terribles adversaires.

Mais ceux-ci les suivaient pas à pas.

Ils fermaient toutes les issues.

Peu après, acculés à la muraille, les bandits jetèrent leurs armes et demandèrent quartier.

Sur un geste de Passe-Partout, le combat cessa.

Toutes les armes furent ramassées par les Compagnons de la Lune, et jetées dans le puits de la ferme.

Les séides de la comtesse de Casa-Réal, garrotés et bâillonnés, furent étendus pêle-mêle dans les granges.

Puis la retraite commença.

Grâce à leur ordonnance bien suivie, les Invisibles ne perdirent qu'un homme et en eurent deux blessés, sans compter Mouchette, qui avait reçu un coup de crosse de pistolet sur la tête, tandis que les défenseurs de la ferme avaient perdu près de la moitié de leur monde.

Le matelot de la troupe de la Cigale tué, les deux blessés et Mouchette, le contusionné, furent emportés, avec tous les égards dus à leur situation douloureuse....

Les deux blessés se laissaient porter silencieusement par leurs camarades, mais le gamin de Paris, que la Cigale surveillait comme un père, gigottait, vociférait, voulait qu'on le mît sur pied, jurant qu'il allait mordre ses porteurs, si on ne lui rendait pas l'usage de ses jambes.

On avait beau lui dire que les blessures à la tête étaient parfois les plus dangereuses.

—A la tête des autres.... oui...., répondit-il, le nez au vent, et essuyant les gouttelettes de sang qui lui coulaient sur le front.... Mais ma tête se moque de ça.... elle en a vu bien d'autres.... Voyons, ne me portez plus comme une femme enceinte.... Laissez-moi descendre, ou je fais un malheur.

Il fallut le descendre.

La Ciffale lui offrit son bras.

Mouchette refusa fièrement et fit la roue, opération qui, pour le gymnaste, consiste à appuyer ses deux mains à plat par terre, et à imprimer un mouvement de rotation à son corps.

La Cigale le gronda doucement et le prit dans ses bras.

Mouchette, un peu étourdi par son imprudence et par sa bravade, se laissa faire, chantant de sa voix la plus fausse:

Do! do! Je fais dodo.
Mouchett' dormira tantôt.

La joie des vainqueurs tenait du délire.

Mais ce n'était pas l'heure des félicitations et des embrassades. Il fallait s'éloigner au plus vite.

Tandis que les marins regagnaient l'auberge de la Limace, le capitaine et le vicomte se rendaient au carrefour de l'Arbre-Vert, où Anthime Guichard les attendait avec des chevaux de main.

Ils sautèrent en selle.

Et, après avoir remercié l'aubergiste, ils partirent ventre à terre dans la direction du Havre.

A l'entrée de la ville, devant l'octroi même, ils se croisèrent avec trois cavaliers qui sortaient de la ville.

A la lueur de deux réverbères, Passe-Partout reconnut ces cavaliers. Il s'approcha d'eux.

Celui des trois qui paraissait commander aux deux autres lui dit d'une voix hautaine:

—Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur?

Et comme il ne répondait rien.

—Passez votre chemin et que Dieu vous garde! continua-t-il.

Passe-Partout se découvrit le visage, et otant son chapeau:

—Madame la comtesse de Casa-Real, fit-il avec la plus exquise politesse, me permettra-t-elle de déposer mes hommages à ses pieds, au moment où je me vois forcé de prendre congé d'elle?

Ce fut au tour du cavalier à ne rien répondre.

La stupéfaction le rendait muet.

—Au revoir, madame, ajouta Passe-Partout avec la plus gracieuse de ses inflexions de voix.

Et laissant la créole écrasée par la honte de sa défaite et par la cruauté de cette raillerie à l'apparence si innocente, Passe-Partout s'enfonça dans le dédale des rues du Havre, suivi par le vicomte René de Luz.

Arrivés à l'entrée d'une rue qui conduisait au port, ils se regardèrent, et se rappelant la mine piteuse et déconfite de leur mortelle ennemie, ils partirent tous les deux d'un franc éclat de rire.

—Un homme d'esprit ou un imbécile a prétendu que le rire était une grimace, dit le comte de Warrens en serrant la main de son ami; avouez-le, vicomte, en tout cas c'est une grimace bien agréable à faire.

—Et à voir, répondit René de Luz, qui riait encore à se tordre au souvenir de leur récente espièglerie.

XXV.

UN NOUVEAU SERVITEUR.

De même que le comte de Monte-Cristo, le célèbre héros d'Alexandre Dumas, [illegible]

Sur l'invitation de son chef, René de Luz s'approcha de la porte bâtarde qui servait d'entrée, et, sans descendre de cheval, il y frappa d'une façon particulière.

On ouvrit.

Ils mirent pied à terre et entrèrent.

Un domestique en livrée attendait à l'entrée du vestibule éclairé.

Les cavaliers descendus, il prit les chevaux par la bride.

Les deux hommes pénétrèrent dans une antichambre de plain-pied avec la cour, et la traversèrent sans s'arrêter.

René de Luz tourna le bouton d'une seconde porte qui leur donna passage et il entra, suivi de son compagnon, dans un cabinet de travail.

Un homme se trouvait dans ce cabinet.

Il se promenait de long en large, la tête penchée sur la poitrine et les mains derrière le dos.

Au bruit fait par les arrivans, il se retourna.

Alors il poussa un cri de joie et s'élança vers eux.

Ce promeneur solitaire, soucieux, était le colonel Martial Renaud.

Ce promeneur solitaire, soucieux, était le colonel Martial Renaud.

Les deux frères tombèrent dans les bras l'un de l'autre et demeurèrent longtemps embrassés sans prononcer une seule parole.

L'émotion était trop forte pour tous les deux.

Le vicomte lui-même s'essuyait les yeux en contemplant cette joie, cette scène attendrissante.

C'est si beau, la sainte, la véritable affection fraternelle!

C'est si rare, dans ce monde misérable où la plus méprisable question d'intérêt vient presque toujours jeter un froid dans l'amitié la plus brûlante.

Le colonel fut le premier qui reprit un peu d'empire sur lui-même, et se tournant vers René de Luz,

—Merci! lui dit-il.

Ce fut tout.

Mais l'accent, la reconnaissance profonde, immuable, éternelle, avec lequel le mot venait d'être prononcé, paya amplement le jeune homme de la peine qu'il s'était donnée, des dangers qu'il avait courus et des fatigues endurées par lui pour lui encore si faible, par lui dont les blessures étaient à peine cicatrisées.

Il répondit simplement:

—Colonel, je vous en aurais voulu toute ma vie, si vous m'aviez privé de mériter ce remerciement.

—Monsieur m'a menacé de se faire sauter la cervelle, si je chargeais un autre du soin de ta délivrance.

—Pourquoi n'en as tu pas chargé le colonel Martial Renaud? demanda le comte de Warrens en riant.

—Parce qu'en l'absence du comte de Warrens, le colonel Renaud était à la tête de notre association.

—Il était bien remplacé, frère, fit Passe-Partout avec effusion.

—Tu n'étais que remplacé, répondit modestement Martial. Ah! j'ai bien souffert jusqu'à ce jour. J'ai longtemps attendu. Enfin, c'est fait, c'est toi!

Et il ne cessait de regarder son frère.... son chef.... son ami!

Le vicomte de Luz s'aperçut qu'il était temps pour lui de se retirer.

Il laissa les deux frères libres de se livrer à leurs épanchements bien naturels.

Pourtant, avant de partir, il dit à Passe-Partout:

—Il est bien entendu, mon cher comte, que quoiqu'il arrive, vous me gardez auprès de votre personne?

—Je le crois bien, mon cher René, on ne se sépare pas volontairement d'un compagnon tel que vous. Les hommes de votre trempe et de votre intelligence ne se rencontrent pas si souvent, quand on les a vus, on les garde. Après ce que vous venez de faire pour moi, vous ne risquez pas d'être confondu même avec les plus méritants des membres de notre association. Dormez sur vos deux oreilles, ajouta-t-il gaiement, soyez frais, dispos, et comptez sur moi; avant peu je vous prépare une belle fête.

—Amen! de tout mon cœur, répondit le jeune homme sur le même ton.

Il se retira.

Le colonel Martial Renaud et le comte de Warrens eurent alors une longue et importante conversation.

La volonté ou le désir du colonel ne paraissait point devoir être accepté facilement par son frère.

D'un côté, l'attaque était vive, féroce même; de l'autre, la résistance désespérée, obstinée.

Il fallait que la demande du colonel fût bien difficile à accorder, qu'elle répugnât à tous les instincts, à tous les goûts du comte de Warrens, pour qu'en ce moment, dans toute l'effusion de sa joie et de sa liberté reconquise, il la lui refusât presque.

Le colonel finit par un:

—Il le faut!

Qui résuma toute la situation.

—Il le faut! je le sens! répliqua tristement Noël.... Mais cela me répugne profondément.

—Crois-tu que je sois sur un lit de roses, en me mêlant à cette dure exécution!

—Oui.... tu as raison, Martial, tout obstacle à l'accomplissement, à l'achèvement de notre œuvre doit être broyé.

—Oui.... Eh bien?

—Préviens nos frères....

—Que!.... demanda Martial.

—Que j'obéirai.

—Tu me le promets?

—Le comte se leva.

—Je te le jure.

—Va maintenant. Quand seras-tu de retour?

—Dans dix jours......

—Bien.

—A moins de circonstances graves et imprévues.

—Dans dix jours.

—D'ici là, Martial, tu veilleras.

—Sois tranquille. Que recommandes-tu?

—Personne.

—Comment personne?

—Pas même Noël.

—Tu partiras? Noël.

—Pourquoi?

—On ne saurait prendre trop de précautions avec un....

—Sois sans inquiétude, frère, les ongles de la tigresse sont coupés de trop près pour être à redouter en ce moment.

—Puisses-tu avoir raison?

—Ne crains rien!

—Adieu, alors, frère!

—Frère, adieu!

Ils s'embrassèrent.

Le comte de Warrens ne prit que le temps strictement nécessaire pour changer de vêtements.

Une voiture l'attendait, il y monta.

Elle le conduisit au chemin de fer.

Il prit l'express pour Paris, où il arrivait six heures après.

Après avoir vu son frère monter en voiture, le colonel Renaud rentra dans son cabinet de travail.

En traversant l'antichambre, il aperçut deux personnes qui se tenaient modestement debout, contre le mur, dans l'angle de la pièce.

Il s'arrêta.

—Qui êtes-vous? que désirez-vous? demanda-t-il.

—Quelques minutes d'entretien, lui répondit-on.

Le colonel tressaillit au son de la voix qui venait de se faire entendre.

Il se pencha en avant pour entrevoir le visage de son interlocuteur.

Satisfait sans doute de ce muet examen, auquel l'étranger se prêta d'ailleurs de fort bonne grâce,

—Entrez, dit-il avec empressement.

—Pardon, monsieur le colonel, mais avant d'entrer chez vous, deux mots, répondit doucement l'autre.

—Dites.

—Voici un brave garçon, et, en parlant, il montrait son compagnon qui n'était autre que le guichetier du comte de Warrens, voici un brave garçon envers lequel le capitaine Passe-Partout a contracté de sérieuses obligations.

—Lui!

—Oui.

—Comment cela?

—Son dévouement à votre, à notre ami, l'a fort compromis auprès de certaines personnes, au service desquelles il se trouvait, et dont à présent il a tout à craindre.

—Veuillez m'expliquer......

—C'est facile......cet homme est le geolier du capitaine......c'est lui qui l'a averti de l'arrivée de ses amis......Il lui a remis des armes.... de plus, en l'empêchant de boire le somnifère qu'on lui versait chaque soir à son insu, il l'a mis à même d'agir lorsqu'on a sonné l'heure de la délivrance.

—Vous aviez raison. Cet homme nous a rendu de bien grands services! dit le colonel Renaud, examinant attentivement le pauvre diable, qui ne savait trop sur quel pied se tenir. Que demande-t-il?

—Rien.

—Quelle récompense?

—Aucune.

—Comment! aucune?

—Non.

—Ce n'est pas pour ne rien obtenir en sa faveur que vous me l'amenez, cependant.

—Il désire entrer à votre service.

—C'est tout?

—Oui.

—Sans arrière-pensée? demanda Martial Renaud étonné.

—Je réponds de lui.

L'homme n'avait pas encore ouvert la bouche.

Le colonel réfléchit quelques instants.

—Ton nom! fit-il, son regard d'aigle toujours rivé sur le visage de l'ex-geôlier.

—Jann Mark.

—Tu es Breton?

—Et Breton bretonnant......

—D'où?

—De Tregnier.

—Ah! ah! s'écria Martial......Voyons cela un peu.

Et abandonnant aussitôt le français, il continua le dialogue dans le dialecte de Cornouailles.

—Quel est ton métier?

—Marin, de père en fils, monsieur......Toujours....excepté pendant la grande guerre, où mes parents ont combattu pour le roi.

—Bien, ça! mon gars! Tu me plais.....ma foi de Dieu.

—Tant mieux, monsieur.

—As-tu encore des parents?

—Où ça?

—A Tréguier.

—Toute ma famille.

—Est-elle riche ou pauvre?

—Mais, not' monsieur, elle n'est pas des plus pauvres.

—Bien. Ecoute ceci.

—Je vous ouïs.

—Nous avons besoin d'hommes dévoués.

—Eprouvez-moi.

—D'après ce qu'on vient de me raconter, tu as déjà fait tes preuves.

—Alors......

—Attends. Chez nous, la plus légère trahison est punie......

Le Breton haussa les épaules.

Martial continua:

—Punie de mort.

Jann Marck ne broncha pas.

—Les gars de Tréguier ne sont pas des traîtres, répondit-il avec un sourire, mais sauraient-ils des traîtres, qu'ils ne seraient pas les chez......

—Ce qui signifie....

—Que ce n'était pas la peine de m'adresser votre menace.

—A la bonne heure! c'est répondre! fit le colonel en lui frappant sur l'épaule. Tu es mon homme.

—Bon!

—A partir d'aujourd'hui, tu resteras ici....

—Jusqu'à quand?

—Jusqu'à nouvel ordre.

—Sans sortir?

—Sans sortir.

—Et quand me ferez-vous réponse définitive?... demanda le gars, qui ne se sentait pas encore de la maison.

—Dans six jours au plus tard.

—Va pour six jours.

—Tu acceptes?

—Oui.

—C'est bien.

Le colonel Renaud frappa dans ses mains. Un domestique parut.

—Conduisez ce brave garçon à l'office. Ensuite vous lui donnerez [illegible] parole?.... ajouta [illegible]

[illegible] attends ma réponse....Je ferai tout pour qu'elle te soit favorable.

—Que le bon Dieu et Notre-Dame d'Auray le veuillent!

Jann Marck salua. Le domestique l'emmena avec lui.

Une fois le Breton parti, Martial s'inclina devant la personne qui le lui avait amené.

—Veuillez passer, ma chère Edmée, lui dit-il.

La jeune fille entra dans le cabinet, où le colonel la suivit.

C'était bien Mlle de l'Estang.

A continuer.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Dimanche matin, 31 mai 1868.

Le temps, après nous avoir menacé de la pluie pendant huit jours, a fini par nous en donner quelques gouttes, juste assez pour rendre tolérable l'atmosphère qui était déjà très chaude. Mais nous pensons qu'avant 24 heures nous aurons une bonne averse et un air plus respirable.

Les affaires ont été hier assez actives, cependant il est aisé de voir que nous entrons dans la saison d'été, qui est celle du chomage.

Les bateaux suivants sont arrivés: Le Dexter, de Louisville, avec 96 boucauts de tabac, 788 balles de foin et 1376 sacs de maïs; Wild Wagoner, de Natchez, avec 91 balles de coton, et le Brown, du bas de la Côte.

Sont partis: Le Robt. E. Lee, pour Louisville; Geul. Quitman, pour Vicksburg, Wild Wagoner, pour Natchez, St Nicholas, pour Grand Ecore; Bart Able, et Lafourche, pour Shreveport; Vicksburg, pour Ouachita river, Peerless, pour les Arkansas; Grey Eagle, pour Bayou Sara; Flicker, pour Bayou Lafourche, et l'Aloe, pour le bas de la Côte.

Le Nina Simmes sera au quai aujourd'hui, prêt à recevoir du fret pour Bayou Lafourche et tous les points intermédiaires, pour repartir demain au soir à 5 heures précises.

A Louisville, le 29 mai, la rivière était stationnaire avec 7 pieds ½ pouces d'eau dans le canal. A St Louis, à la même date, le fleuve baissait toujours.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE NINA SIMMES, Capt. W. R. Greathouse, commis, Jos. Daifères, partira pour Bayou Lafourche et les points intermédiaires, LUNDI à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confieront du fret au Simmes sont assurés d'avance du soin tout particulier donné aux marchandises, et messieurs les passagers qui prendront ce bateau seront sûrs d'y être bien traités.

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 31 mai.

A

Adams Manule, Arnaud M Mlle, Abadie J M, Angelo Fernando, Andersen & Co, Auguste A

B

Baptiste Jake, Barragan Manuel, Bazzi A, Barbara Emanuel, Barousse Jules, Braquet E, Babey E, Baquie J P, Bernard M T, Beinard, Begault M Mme, Bernard A, Berard - tanneur, Bette Theophile, Brosbedi Telor, Bossomey Pierre, Bonnevie L, Bros, Bomet Mm et Mr, Buys Abraham, Burdien J

C

Carbo Jos, Casanave S F, Camy Pierre, Cafiero Giuseppe, Charzat Mme, Catez C H, Cinic F, Coustalin L Rev, Cornu Ernest, Cavalier Louis, Coll B, Courche J

D

Dannoy A L Mme, Deschapelles EB, Demonasterio A, DeBrahl C R, Demarest J M, Dejames, Debinaire E Mme, De Ybarra J, Delorme A, De Lustac B, Dophin H, Dominguez J M, Doriocau—notaire, Doverene Paul, Dubasin J, Duchesne P Mme, Dumon Vve, Decater H, Duo au Jean, Durand A A, Dubos Mme Vve, Dubella Jean, Dumas M M, Duclos & Fortier

E

Etrado M

F

Favrou Mme, Fagot Octave, Fernandez Ansel, Ferrere L L, Frederick Coles, Fonta J & Ory J, Forstall E Jr

G

Gandine J, Gentile Lud, Gentien Claude, Girard M D Mme, Granabens S, Gutott Dellie

J

Julien—Epecier, Julien Felix

L

La Fountan G B, Lascole Emaline, Lamis Manette, Latour P Mlle, Labat Custave, Lambremont PMDr, Labat P Mlle, Lavalette Ignace, Landry F die, Laurent Dr, Lavande B, Laurie J Mme Vve, Lafosse C, Levy Mme, Leddax G, Leon Pierre, Lessepe A, Lafont B

M

Marist Mme, Mamino Jean Mme, Marchal Jules, Malerich F, Martin Jules, Marino M A, Mendes Jos, Miltenberger A L, Michel F, Morelle A Mlle

N

Nicole B

P

Paquet Clara, Prado A G, Pavy Alfred, Payne te P, Panquerne Urbin, Petit John, Paquillau G, Palmeiser, Perrier J A, Petter Mariane, Piat F, Porche J A, Po ech J P, Provost H C O, Plugserver Pdro, Pinch A fils

R

Rideout James, Richard Jules

S

Sanchez P, Sanches Alf Mme, Sauvage P fils, Signa stacia, Sougues B, Soniat Edmond

T

Teilliado H, Touffet J

V

Villeré Chas, Veron H, Vignes, boucher, Vairnia H, Villemain L, Victor Joe, Viala B, Valmour, Veazure M V, Vignaud O Mme

INITIALES.

Institut St-Charles, Courier, 3 1 - 2

B. W. TALIAFERRO, Maître de Poste

SPECTACLES.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St-Charles, près Commercial Place.

SPALDING & BIDWELL.............Propriétaires et Direct.
J. KITTREDGE.............Directeurs.
W. B. CAVANAUGH.............Régisseur.

Le seul Théâtre qui soit ouvert.
LUNDI SOIR, 25 MAI 1868,
Tous les soirs de la semaine, et le Samedi à midi.
Spectacle nouveau et varié

La Mise en Accusation.

Les Nymphes de la mer Caraïbe,
A l'étude—une comédie nouvelle. 25 mai

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$238,122 52	
Primes de mer	84,062 88	
Primes de rivières	177,584 83	
		$507,770 23
Total net des primes		$447,854 23
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$89,500 63	
Pertes de mer	67,074 08	
" rivières	85,572 47	
Taxes payées	26,019 54	
Payé - réassurance et compte au lieu de scrip	60,103 30	
Payé - intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,649 01	
		$395,919 13
Bénéfice net		$51,935 1
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$37,494 36	
Prêts sur bonnes hypothèques	69,343 33	$106837 69
En caisse		$104,577 34
Prêts garantis par actions sur demande	63,400 00	$167,977 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,290 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,082 48	$131,372 48
Bons consolidés de la ville	$30,000 00	
Bons de la ville	96,530 00	
Actions de Banques et autres	196,337 17	$322,517 17
Coupons pour bons de la ville, échus		$8,490 00
Dû pour prime et en voie de perception		41,620 00
		$779,814 68
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et bons		$136,365 21
Compte de scrips forfaits		7,809 24
Intérêts non réclamés	$7,800 25	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs sur les certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de **trente-trois et un tiers pour cent** sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid't
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN,	P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OBER,
P. SIMMS,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS.	25 mai

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.

Primes sur risques d'incendie	$110,128 22	
" de navires	27,514 14	
" de rivières	52,941 55	
Risques non expirés le 30 avril 1867	35,941 91	
		$226,225 82
En moins, primes remboursées		4,739 19
Montant des primes		221,506 63
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,944 10	
" sur les rivières	25,083 42	
" sur mer	33,090 30	
Total des pertes	77,728 11	
Réassurances	[illegible]	
Bénéfice net		25,896 68
En réserve pour risques non expirés		37,596 33
		$177,586 63
Bénéfice net		50,000 00
L'actif de la Compagnie est:		
Prêts garantis		17,725 00
" " par hypothèque		19,160 00
Effets à recevoir pour primes		7,560 45
Actions, bons et autres garanties		116,308 83
Propriétés foncières		15,049 00
Comptes individuels pour primes		10,865 91
En caisse		63,554 88
Scrips d'autres Compagnies		2,085 45
		312,097 28

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A F Bader,	A Chiapella,	L F Generes,
L Moulor,	W B Schmidt,	R W Adams,
C Cohn,	B Saloy,	J J Fernandez,
A Cousin,	J A Seignouret,	P L Millaudon,
J Goldstein,	V Burthe,	C Blanchin.

14 mai—1 m

ONZIEME TABLEAU ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance Hope" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. 21 RUE DU CAMP.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 avril 1868	$158,523 68	
Savoir:		
Sur les risques d'incendie	$87,567 85	
Sur les risques de mer	54,977 12	
Sur les risques de rivière	15,978 71	
		$158,523
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	15,061 2	
Sur les risques maritimes	34,112 95	
Sur les risques de rivière	5,164 22	
		54,339 37
Moins — Les primes rendues	4,426 21	
Réassurances	15,273 58	
15 et 25 0/0 remis aux assurés	25,431 05	
Taxes	11,483 00	
		56,615 84
Dépenses, intérêt en moins		14,177 99	135,132 20
En réserve pour les risques non terminés		$23,391 48

— L'actif de la Compagnie est comme suit: —

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville, valant le double du montant	$124,859 30
Prêts garantis par nantissement	14,615 28
Effets pour primes à courte échéance	11,453 24
Dû par des Compagnies d'Assurance locales	5,317 16
Scrips	1,941 00
Actions de la Compagnie "Valette Dry Dock"	6,000 00
Biens fonciers	21,963 38
Actions de banque et autres actions	5,747 50
Primes en voie de perception	29 678 14
En caisse	51,813 48
Total de l'actif	$273,391 48

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

Hy. PEYCHAUD, Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 mai 1868.

PAUL W. COLLENS.
3me Justice-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

— DIRECTEURS. —

Lafayette Folger,	P. Malochée,	John J. Adams,
Thos. N. Blake,	F. A. Ducros,	C. W. Bradbury,
Aug. Couturié	T. D. Miller,	Hy. Peychaud.

14 mai—1m

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et du traitement chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures, au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 18 nov—1an—tli

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Tonlouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 12juil—1an

SECOND ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

38..........Rue Carondelet..........38

Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la dite Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868—savoir:

PRIMES		
Sur risques d'incendie	$91,729,60	
" risques de rivières	175,335,55	
" risques de mer	59,170,55	
		326,235 70
En moins, primes non expirées	15,783 50	
Primes remboursées	2,919 00	18,702 00
Montant des primes		$307,533 70
PERTES ETC., PAYEES		
Sur risques d'incendie	$24,059 82	
" risques de rivières	110,638 27	
" risques de mer	58,012 57	
Réassurances	16,668 30	
Refactions (rebate returns)	17,515 15	
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur	8,939 07	
Frais généraux, intérêt et escompte en moins	20,704,05	256,537 23
Bénéfice net		$51,018 47

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT.

Billets pour actions	$330,021 50
En caisse	106,300 36
Primes en voie de perception	65,259 19
Prêts garantis	27,605 04
Effets à recevoir, à courtes échéances	16,579 71
Actions de chemins de fer de ville	54,475 00
Meubles et installations de bureau	5,734 17
	$465,984 18

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 13 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTERET de DIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net des primes participant au bénéfice de l'année.

Ils ont en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire,

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J W Burbridge,	Samuel E. Moore,
W A Johnson,	Wm. H. Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Bloch,
Hugh McColl,	R. T. Buckner,
Marshall J. Smith,	Sam'l F Iedlander,
I. Caulfield,	H. Frellsen,
Alfred S. Huntington,	Wm. Creevy,
L. H. Terry,	E. W. Rodd,
J. D. Blair,	Joseph Hoy,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,
	S. Cambon. 23 mai—1m

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coût beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, **sans souffrance**, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—PP le M

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, Blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 78. 14 janv—1an

Docteur V. Fortineau.

LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau et sa résidence sont rue de la Douane, No 119 encoignure Bourbon.

Heures de consultation: de onze heures à midi.

28 mars—2m

SCIES CIRCULAIRES.

A VENDRE AU PRIX COUTANT, des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, 29 avril—1m au coin des rues Delord et Foucher

Compagnie "La PETROLEUM & COAL-OIL."

Bureau No 55, rue St Charles (au premier)

LA réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 1er juin 1868, à 5h P. M., à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année prochaine. Par ordre du Président,

19 mai—10f JULIEN MICHEL, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toutes espèces; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—Des couleurs natées de Chine, [illegible]

[illegible] V. GRIMA,

96, Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, de midi à 1 heure.

Traitement spécial des Maladies des Yeux.

19mai—1m.

St James Vermicelli et Macaroni Manufactory,

VERMICELLI, MACARONI, LAZAGNY, TRENETTI et autres Pâtes alimentaires.

Dépot No 95, rue de la Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.

3mai—1m A. C. TREMOULET agent.

Sources Minérales de la Nouvelle Orléans.

KISSENGEN ET VICHY

CES célèbres eaux minérales du Dr Herlag y Santa sont en vente par verre et glace, aux établissements suivants:

FINLAY—coin Camp et Julie,
HARRISON—coin Magasin et Thalie
HASTINGS—coin Magazine et Felicité
POPE—coin Jackson et Prytanée,
WAILES—coin Royale et Douane,
NUGENT—186 Canal, près Baronne 25 mai—1m

EXCELLENTE OCCASION.

Magasin à Vendre

POUR CAUSE DE MALADIE

Avec au bail au gré de l'acheteur.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public qu'à partir de cette date il vendra tout le contenu de son magasin, au dessous du prix coûtant. Malgré la réduction des prix, il fera une remise de 20 0/0 sur toutes les ventes au comptant, au dessus de dix piastres. Il vendra à de grands sacrifices une balance de confections en soie et velours en guipure de Cambrai.

Venez, et vous vous assurerez du bon marché.

J. COLLON,
2 mai—1 m Encoignure Royale et Ste Anne.

Farine! Farine!! Farine!!!

LES soussignés ont été nommés par MM LEONHAROT & SCHURICHT de St Louis, seuls agents pour la vente de leur célèbre marque de farine "Grey Jacket" qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane.

Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix.

J. B. VANHORN & CO,
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins,
18mai—1m et 91 et 93 rue Poydras

Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est.

Nlle-Orléans, 6 mai 1868.

AVIS est donné, conformément à la 7e section de l'acte d'incorporation que les livres de souscription pour deux millions cinq cents actions de la Compagnie du Chemin de fer du Sud-Est (autrefois Compagnie du Chemin de fer du Golfe du Mexique) sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie, No 183 de la rue de la Commune.

7 mai—30 f B. L. MILLAUDON, Président

Chemin de Fer Central de l'Illinois.

DEUX convois quotidiens de Caire, se reliant avec tous les points de l'Est et de l'Ouest et un seul changement de chars, de Caire. Excellents chars de nuit. Chars de dames sur tous les convois. Aussi bas prix et autant de vitesse que sur aucun autre chemin de fer.

JAMES T. TUCKER,
Agent général au Sud.
M. HUGHITT,
Surintendant général.

12mai—1m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER.)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.

No. 125, rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, 21 mai—3m Nouvelle-Orléans

Loterie de la Havane.

LE soussigné remplit promptement les demandes de billets de la loterie de la Havane.

Il paie la prime la plus élevée sur un lot gagnant quelconque de la dite loterie.

Les personnes qui désirent souscrire à un numéro quelconque peuvent s'adresser à lui

D. BORNIO,
rue Gravier No 77,
rue Royale No 155
30avril—1ms rue de la Commune No 166.

Avis important.

M. J. A. JAQUET a l'honneur d'informer ses abonnés et le public en général qu'il vient de transporter son magasin et CABINET DE LECTURE au No 139 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre. On y trouvera un assortiment complet de Romans, de Livres classiques, de Cartes à jouer, de Papeterie et d'Objets de fantaisie; on y recevra aussi le MONDE ILLUSTRÉ qu'on offre soit en vente, soit en abonnement.

3mai—1m

ACHETEZ VOS CIGARES

CHEZ

GEO. ALCÉS.

185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCÉS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier.

M. Alcés garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo. Alcés, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux expositions suivantes:

"Louisiana State Fair," N. O., novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
"Et "Louisiana State Fair," N. O., janvier 1868.

Les ordres adressés à la boîte No 218, P. O. N. O. seront promptement exécutés. 15mai—3m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA,
Propriétaire.

5 fév—1an

JACOB OTT Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 24, Cercle Tivoli, ou chez M. WEBERD, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 18 nov—1an

VENTES JUDICIAIRES.

Nancy Jane Hall, épouse de Wm Barrett vs Wm Kreckenberg.

Nancy Jane Barrett et Wm Barrett le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,006 et 18,634—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un writ de saisie contre Wm Martin, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le MARDI, 2 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont les descriptions suivent—

1o—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet circonscrit par les rues Poydras, Julie et Broad, désigné par le numéro Trois, d'après un croquis annexé à un acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville en date du 5 mars 1866, portant vente par Cornelius C. Beard à M. Schul.

Le dit terrain mesure deux cent vingt-sept pieds deux pouces sept lignes de face à la rue Julie, deux cent quarante pieds deux pouces de face à la rue Poydras, quarante-huit pieds huit pouces deux lignes de face à la rue Broad, deux cent deux pieds huit pouces une ligne de face à la rue Poydras. Vingt-Quatre pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Trois, deux cent un pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Un.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du dit Cornelius C. Beard, suivant acte au rapport du dit notaire Wm Shannon, en date du 5 mars 1866.

2o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras Broad et Julie, désigné par le No Un, suivant plan de Bolesta, voyer, daté du 18 février 1830 et mesurant quarante-quatre pieds dix pouces quatre lignes de face à la rue Broad, deux cent deux pieds huit pouces une ligne de face à la rue Poydras, Vingt-Quatre pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Trois, deux cent un pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du numéro Un.

Ce terrain appartient au défendeur Wm Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de P. H. de Chaval, suivant acte au rapport de M. Gernon, notaire public en cette ville, en date du 26 avril 1866.

3o—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet circonscrit par les rues Poydras, Julie et Broad, et désigné par le numéro Un, suivant un plan annexé à un acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 15 mars 1866, portant vente par C. C. Beard à M. Schul.

Le dit terrain mesure quarante-quatre pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur et face à la rue Julie de deux cent pieds et une profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Un, de deux cent un pieds quatre pouces et sept lignes et une largeur derrière de vingt-quatre pieds quatre pouces et une ligne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Michael Kain, suivant acte au rapport de M. Gernon, notaire public en cette ville, en date du 6 octobre 1866.

Saisies dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans,

30 mai—juin 7, 15,21,30

Vente par le Percepteur des Taxes d'Etat.

EN vertu de l'autorité dont je suis revêtu par les ordonnances de la convention constitutionnelle de l'Etat, j'ai saisi, aujourd'hui, et vendrai, à l'enchère publique, au No. 69 de la rue du Canal, entre les rues Dryades et Vieille-Levée, dans le 2d District de cette ville, le onzième jour de juin 1868, à midi, les propriétés chargées de dettes, appartenant à la Compagnie du chemin de fer du Crescent City, et saisies pour payer le montant des taxes, les dommages et frais dus par la dite Compagnie du chemin de fer Crescent City, pour la taxe de convention constitutionnelle imposée par la dite ordonnance.

Deux coffres-forts,
Trois pupitres,
Une presse à copier et table,
Une grande table-comptoir,
Une table à bureau en acajou,
Une armoire,
Grillage de bureau,
Nattes.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat, Nlle-Orléans, 30 mai 1868.

L. E. LEMARIE,
31 mai Percepteur des taxes d'Etat.

Vente par le Percepteur des Taxes d'Etat.

EN vertu du pouvoir dont je suis revêtu par les ordonnances de la Convention constitutionnelle de l'Etat, j'ai saisi, aujourd'hui, et je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 10 juin 1868, à midi la propriété suivante appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane et saisie pour payer le montant des taxes, dommages et frais dus par ladite Banque des Citoyens de la Louisiane pour la taxe de Convention, imposée par lesdites ordonnances.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Passage de la Bourse et les rues Royale, Douane et Canal, ledit terrain forme l'angle des rues Douane et Royale; il a, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur et façade, sur la rue de la Douane, de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes égales et parallèles. Ensemble, la bâtisse en granit qui se trouve dessus et qui est connue sous le nom de Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur des taxes Deuxième District. Nouvelle-Orléans, 30 mai 1868.

L. E. LEMARIE,
31 mai Percepteur des Taxes d'Etat.

INSTITUTIONS.

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON.

Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons, classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

19mai—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

HOTELS RESTAURANTS &c.

Hôtel-Restaurant Barthe.

A MANDEVILLE.

L'Hôtel Restaurant Barthe est ouvert au public.

Dimanche, le 25 avril. Les personnes qui visiteront l'établissement y trouveront une table d'hôte, service à prix fixe ou à la carte, à l'arrivée des bateaux à vapeur et deux heures avant le départ.

Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.

Chambres garnies. Prix modérés.

Chevaux et voitures de promenade, bateaux de pêche. 30 mars—1m

United States Restaurant,

No 128, RUE DE LA COMMUNE,

Entre les rues du Camp et Saint-Charles

NOUVELLE-ORLEANS.

FRITZ HUPPENBAUER,
21mai Propriétaire.

CUISINE FRANÇAISE.

Pension privée.

CHAMBRES garnies très décorées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec et sans pension. Prix des chambres sans pension, de $12 à $18 par mois et de $4 à $7 par semaine. Prix de la pension par semaine, $8 à $10 par semaine. Prix de la pension avec logement de $8 à $10 par mois. On mange à la table commune ou à part. Prix modérés.—Rue Toulouse, No 23.

15mars—1m Mme J. S. LASSENNES.

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les baigneurs trouveront à l'Hôtel, partie d'eaux minérales de Louisiane et la table est excellente. Le vin à la disposition des baigneurs. Il y a aussi des eaux minérales de Kissengen et de Saratoga.

Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour	$3 00
" semaine	15 00
" mois	65 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques.

On traite de gré en gré pour la saison.

17 mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Boulo.

M. BOULO prévient ses amis et connaissances ainsi que le public en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles, comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi, attachées à l'établissement, des cabines à bains pour dames et messieurs. 8 mai—1m

ORLEANS EXCHANGE.

RESTAURANT-HOTEL,

A MANDEVILLE, rue Gérard, en face du wharf.

Le soussigné, en plein dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 2 avril l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café ou Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme au Café dans les premiers hôtels. On peut avoir chez lui une voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon sera hissé au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel.

24 mai—1m F. AUGUSTE.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & Co.

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds

ALEX. McCONNELL,
oin—1an rue Carondelet No 124.

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,

(*Fabrique de Tours des Tropiques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,

RUE BIENVILLE, No 221,

Coin Marais, Nlle-Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 35 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, à l'adresse à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50 000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,241	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,017	10,203	16,731*	28,487*	40,039*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,103*	30,163*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	31,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 28 mars 1868

28avril CH. JUMONVILLE, caissier

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Enc. Conti et Bourgogne.

22 sont

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: lunges, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, etc.

Moulin à riz---Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à vapeur, nous sommes à faire sous sa surveillance, des moulins à riz, ou à grains, et à exécuter des machines pour le marché et à fournir des dessins, &c, nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO,
oc—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

VENTES JUDICIAIRES.

HASSAM & POOLEY vs W. C. FULHAM.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 19,802—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, du Canal, de la Douane et Tremé, faisant partie d'un terrain désigné par le numéro Dix-huit, d'après un plan dressé par A. Bourgerol, arpenteur, daté du 4 décembre 1848. La dite portion de terre mesure, mesure américaine, vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal, par cent neuf pieds de profondeur et face à la rue Franklin, entre lignes parallèles et formant l'angle des dites deux rues.

2o Un terrain contigu à la portion de terre susdécrite et désigné par le numéro Trois, le dit terrain mesurant vingt-six pieds sept pouces et 5 lignes de face à la rue du Canal, sur quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3o Une portion de terre faisant partie de la portion inférieure de la portion de terre numéro Dix-huit, ci-dessus décrite en premier lieu et mesurant cinq pieds neuf et cinq lignes de face au Canal, sur vingt six pieds et s'étendant dans la profondeur du dit terrain numéro Trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Thomas F. May, suivant acte au rapport de F. Grima, notaire public en cette ville, en date du 8 juin 1866.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

30 avril—30—9,16,24 mai—1er juin

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs THEO. GUYOL.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,151—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Esplanade, Français, Dauphine, Bourgogne, 32 sur 84, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville. Assessé $2,000.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—29—8,16,23,30 mai

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs GARRETT T. OLDIS

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19 ... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Commune, Gravier, Dryades, Remparts, 30 sur 150, Commune, Palmyre, Derbigny, Roman, 24 sur 127, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville. Assessé $6,000 et $6,000.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

29avril—29,8,,23,30

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs Mme L. C. D'HOMERGUE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 30,450—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Prytanée, St Charles, Harmonie et Pleasant, 50 sur 150,

Washington, do do do 68 sur 128, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessé $2,000 et $15,000.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—mai 8,16,23,30

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs Mme EMILY E. P. GRIFFIN.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, No 24,324—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 1er juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Prytanée, St Charles, Quatrième, Washington, 50 sur 128, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessé à $15,000

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—mai 8,16,23,30

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs. ESTATE J. C. BROWER.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 30,644—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Baronne, Dryades, Clio et Calliope, 21 sur 100, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Assessé $7,000

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—mai 8,16,23,30

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs Vve XAVIER A. F. BOURBLANC.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 30,361—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 1er juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

St Louis, Toulouse, Bayou St Jean, Tonti, St Pierre, Hy Avenue, Bayou St Jean, 11 lots; Toulouse, St Pierre, Bayou St Jean, 11 lots; Toulouse, Louis Gens, Craps, suivant rôle d'assessment déposé au bureau du Trésorier de cette ville, assessé $6,000, $1,000, $1,000.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 avril—8,16,23,30 mai

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs CARONDELET CANAL NAVIGATION COMPANY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 30,450—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Assessment District No 9—En face du Bayou St-Jean. Par sur 400—Assessé $2,000.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29avril—29,8,16,23,30mai

LA CAISSE D'EPARGNES DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs la Dame ADELAIDE S. FLASH.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,671—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bayou St Jean, du Bassin et de la Custome Le dit terrain mesure, plus ou moins, vingt trois pieds de face à la rue du Bassin, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de son mari, l'époux d'Asa Flash, le sieur James L. Wbray, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 12 octobre 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16mai—21 31—9 16 juin

Hu. Kennedy et la Compagnie dite "Ass. Hay & Cotton Press of New York."

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,567—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, trois juin 1868, à 11 heures A. M., à mon entrepôt, No 7 rue St Pierre, la vente publique et adjudication des objets dont description suit:

Une certaine Presse à coton et à foin, aujourd'hui, aux entrepôts Montgomery, situés rue Fulton, entre les rues Julia et St Joseph, dans le Premier District de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 mai—23 26 29 31—3juin

A. J. LEVERICH vs C. RODNEY MAY & JOHN L. BARRINGER.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,955—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit juin 1868, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Poydras, Constance et du Magasin, suivant un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, deputé voyer, en date du 15 juin 1867 et annexé à un acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 24 janvier 1866.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de Wm F. Sunderland, suivant acte au rapport du dit notaire Wm Shannon, en date du 24 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26mai—28 31—2 5 7 juin

HENRY W. MASON & CO. vs JAS. B. PRAGUE & CO.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,917—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf de juin 1868, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

La balance invendue du fonds d'un chantier de bois et d'un bureau, situés à l'angle des rues Tchoupitoulas et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette vente étant en seconde et dernière offre, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, quel que soit le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, les acquéreurs fournissant leurs billets endossés à la satisfaction du shérif, portant intérêt à huit pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Les dits acquéreurs devront payer, au comptant, les taxes d'Etat et de ville, lesquelles sont exigibles avant la vente, et les frais de la vente.

GEO. W. AVERY,
28mai—31—4juin—6 9 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans—A tous ceux qui les présentes verront, salut: Attendu que la nommée Susan B. Clark, épouse de Luther W. Stewart, a présenté sa requête, dans laquelle elle demande la séparation de biens d'avec son mari, attendu que le jugement a été rendu le 22 mai 1868, cette affaire étant enregistrée sous le No 21,914. L'Etat de la Louisiane contre la Banque de la Louisiane, dans cette affaire, jugement rendu, à cet effet, le jugement... [illegible]

Il est ordonné et décrété que la charte de la Banque de la Louisiane, institution incorporée en corps politique en vertu des lois de cet Etat, doit devenir forfaite, nulle et non avenue; que ladite corporation soit dissoute et que ses affaires soient liquidées conformément à la loi... et que Charles Eugène Willoz soit nommé un des commissaires.

(Signé) G. DUPLANTIER, juge.

Jugement signé le 22 mai 1868.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23 mai l'année de notre Seigneur, mil huit cent soixante huit, et la 92e année de l'indépendance des Etats Unis.

WM. WOELPER, Greffier.

24 mai—1f par s—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par ces présentes, que le 14me jour du mois d'avril 1868, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessus, dans les termes suivants, savoir: No 21,797, Susan B. Clark vs Luther W. Stewart, son mari. Sur motion de C. B. Singleton, avocat de la demanderesse, et sur la production de témoignages en sa faveur, et la Cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur de la demanderesse, Il est ordonné et décrété, que le jugement par défaut rendu le 25 mars 1868, soit confirmé et fait final; que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse, Susan B. Clark, épouse de Luther W. Stewart, contre ledit Luther W. Stewart, son mari, qu'il y ait séparation de biens entre les parties; que la communauté d'acquêts et de gains qui existait entre eux soit et est dissoute; que la demanderesse ait jugement contre le défendeur pour la somme de trois mille sept cent soixante trois piastres et 4 cents, avec intérêt légal, à dater de la demande judiciaire, jusqu'à parfait paiement; et les frais de Cour, avec le privilège et droit sur toutes meubles et sur les propriétés de leurs maris, pour garantir leurs droits paraphernaux.

Jugement signé le 21 avril 1868.

(Signé) G. DUPLANTIER, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21 avril, en l'an de Notre-Seigneur 1868, et la quatre-vingt-douzième de l'indépendance des Etats-Unis.

1 mai—2,17—1er juin WM. WOELPER, Greffier.

VENTES JUDICIAIRES

JOHN F. WOOD, vs. la Dame ELIZA STACK, son épouse.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,5..—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI deux de juin 1868, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés à la vente publique et adjudication de

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située rue Bourbon, entre celles de Tremé et Mélpomène, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

GEO W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21,26,27,29 31

J. REYNOLDS vs JNO. J. WHITWORTH.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 20,047—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 mai 1868 et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI premier juin 1868, à 4½ heures P. M., à mon entrepôt No 7 rue St Pierre, bâtisses Pontalba, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets transportés de la maison située au No 299 rue St-Charles, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—21,24,27 29,31

U. H. DUPLEY vs BARNETT & SHEPARD.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,826.

SLAWSON, PIKE & MARTIN vs LES MEMES.

A. SEEMULLER & FILS vs LES MEMES.

SIXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans, Nos. 20,392 et 20,710—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par lesdites Cours de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1868, à 10 heures A.M. à mon entrepôt No 7 rue St Pierre, Batisses Pontalba, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une grocerie et d'un magasin de liqueurs &c., transporté du magasin No 45 rue des Magasins, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO W. AVERY.
19 mai—5f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BAILLY BLANCHARD Jr. vs. JOHN COONEY.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, —No 19,90.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et conformément à la convention des parties, je procéderai le LUNDI, quinze de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située sur la BATTURE en face du faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud du Marché, Delord, de la Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas, d'après un plan dressé par Gérard, architecte, daté du 12 novembre 1866, lequel sera exposé à la Bourse au jour de la vente.

La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, environ dix-huit pieds huit pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée, environ dix-neuf pieds dix pouces de largeur, derrière, sur environ trente-cinq pieds dix pouces de profondeur et de face à la rue Sud du Marché et fait partie d'un terrain désigné par le No Cinquante-neuf suivant plan dressé par Pilié, ci-devant voyer, en mai 1820 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public en cette ville, en date du 3 juin 1826.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, dépendances et appartenances. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite à une vente faite par le Marshall des Etats-Unis, suivant acte dressé par le dit Marshall daté du 14 juin 1865, déposé au bureau des Aliénations, L. 91, Fo. 123.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o La somme de six cent cinquante-huit piastres et vingt-cinq cents ($658.25) montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt sur la dite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 10 août 1867 jusqu'au jour de la vente, $430 de profit, $24, prime d'assurance, et un pour cent sur le montant réclamé pour honoraires d'avocat et les frais d'adjudication; comptant au moment de l'adjudication; 2o l'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) le paiement d'un billet de paiement souscrit par le défendeur pour sept cent cinquante-huit piastres, et vingt-cinq cents ($658.25) garanti par hypothèque sur la dite propriété, daté du 10 août 1867, échéant le 10 août prochain 1868, et portant intérêt de sa date au taux de huit pour cent l'an jusqu'à paiement; 3o Et la balance du prix d'adjudication (s'il y avait) comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 mai—14,21,31—juin 7 14

LIPPINCOTT vs POLKINGHORNE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,063.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de juin 1868, à 5 heures P. M., au bureau du shérif, rue St Antoine près de la Cathédrale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une épingle en diamant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26mai—28,31—juin 3,6

Les héritiers de F. A. WEINBERG, vs. JULES LA BATUT.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,840—En vertu d'un writ de saisie et vente par suite d'un décret rendu le 28 avril 1868, à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI seize juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain désigné par le numéro Un, d'après un plan dressé par C. A. Hedin et E. Schlosburn, architectes, le 15 de février 1854 et déposé en l'étude d'Ad. Mazureau, notaire public en cette ville.

Le dit terrain est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet circonscrit par les rues Royale, de Chartres, St Philippe et Dumaine, mesurant vingt pieds de face à la rue de la Royale, entre une profondeur de cent pieds. Ensemble avec la maison de résidence en briques à trois étages et autres améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété appartient au dit Labatut, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers S. Kohn, suivant acte du 26 mars 1864, au rapport de Ad. Mazureau, notaire.

Le plan sera exposé à la Bourse quelque jours avant la vente.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 mai—16 21,31—3 16 juin

GEO. J. FREDERICKS vs LA COMPAGNIE DITE BAYOU SARAH PACKET CO. et SPENCER FIELD, caution.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,456—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Cent treize piastres et dix cents ($113 10) en coupons de fret sous lit bateau de Sarah. Billets de la Banque du Sud. Le tout sera distrait du saisi avant la vente.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

23mai—28 31—2 5 7jn

Succession de PERRY S. WARFIELD.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,961—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI seize de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN, situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ... suivant plan de Charles Rondensque, ... en date du 20 mars 1848 ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois ...

CONDITIONS.—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet ... Le reste comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 mai—16 21,31—juin 9 16

BARNES & BILLINGS vs PHILIP BENNETT.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,538—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI quinze de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

SEPT TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et de l'Annonciation. Les dits terrains sont désignés par les numéros dix, treize, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14mai—14 23 31—7 14 juin

EDWARD CONERY vs A. S. MANSFIELD.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,905—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur A. S. Mansfield, à trente (30) actions du capital de la compagnie dite "Good Intent Tow Boat Company" ...

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—28,31—juin 5 7

S. B. SMITH & CO. vs. A. S. MORSE & CO.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,518—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-trois de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magasin, Euphrosine et Clara ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—31 juin 6 13 23

JAS C. MARONEY vs. JOHN DARRAS & CO.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 21,863—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 mai 1868, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux de juin 1868 à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds d'une distillerie située au No 131 et 132, rue de la Levée près de la Presse à coton de la Levée, dans le Troisième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY
Shérif de la Paroisse d'Orléans

22 mai—26 28 31—juin 2

TAYLOR, McELROY & CO vs N. C. GULLETT. MEDD & NEWTON vs GULLETT CARLOSS & CO

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 21,562 et 21,597—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, trois de juin 1868, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 103 rue Calliope, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Appartenant au défendeur N. C. Gullett, et saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—26 29 31—3 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. DERBES.

Grande vente sans réserve de MEUBLES.

Vente pour cause de départ.

PAR R. DERBES, Encanteur.

Bureau No. 80, rue de Chartres, près Toulouse.

LUNDI, 1er juin 1868, à 10 heures du matin, au No 369 de la rue de la Levée, il sera vendu au magasin, savoir:

Un grand assortiment de meubles, vaisselle, verrerie, etc.

Conditions à la vente. 30 mai—2f

PAR WALTON & DESLONDE

BILLETS ET COMPTES, A L'ENCAN.

Succession H. Alfred Delbonde, décédé

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

—Dossier No 27,159—

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur.

Bureau, No 47, rue Carondelet.

MARDI, le 2 juin 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 12 mai 1868, dossier de la Cour No 27,159, il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus—

DIVERS BILLETS ET COMPTES, selon la liste au bureau des encanteurs, laquelle liste sera lue à la vente, faisant une somme de $30,739 22, dus à l'ancienne maison J. B. Wallis & Co, dont H. Alfred Delbonde, décédé, était l'associé.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. Les acquéreurs des billets et des comptes maintenant en procès, ou ceux contre lesquels des jugements ont été obtenus, seront requis d'assumer les frais des procès et les honoraires d'avocats. 21 mai—tlj

PAR CHARLES E. FORTIER

BILLETS. BILLETS.

Joseph W. Champlin et George Buckingham vs leurs créanciers et les créanciers de J. W. Champlin & Cie.

No 19,268—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par CHARLES E. FORTIER, Encanteur.

Bureau No 48 Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 6 juin 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues de la Douane et du Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Guy Duplantier, Juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 22 mai 1868—

Tous les billets et réclamations abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers, conformément à la liste enregistrée au greffe de la dite Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, une copie desquels billets et réclamations peut être examinée au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 27 mai—27 1 & 6 juin

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans réserve, à l'enchère publique, pour cause de santé et de départ, d'une Pharmacie bien connue et bien établie, située dans une partie centrale et prospère du Deuxième District et faisant de bonnes affaires.

Egalement, Meubles, etc.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI, 11 juin 1868 à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, sans aucune réserve ni limite—

Le fonds de cette pharmacie populaire, et bien établie, située au coin des rues Remparts et Quartier, et le fonds de ses affaires.

Les drogues et les médicaments sont tous frais et ont été choisis, avec le plus grand soin, par le propriétaire actuel; ils méritent l'attention de ceux qui voudront entreprendre ce genre de commerce.

— Egalement —

Un choix de meubles, bois de lit, armoires, glaces, toilettes, lavabos, tapis, devants de cheminée, belles pendules, ornements de cheminées, matelas, baignoires, linge de ménage, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 31 mai

Diamants! Diamants! Diamants!

Montres or, argenterie, etc.

Succession de EUGENE ET JAMES BORDUZAT No 25,465.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No 86.

LUNDI 1er juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 9 mai 1868, les articles ci-après décrits—

Une magnifique broche en diamants,
Trois diamants dans un triangle,
Deux boutons en or,
Deux boutons de chemises,
Un étui d'argenterie,
Une bague en diamant,
Deux boucles en or,
Deux "particles" en Diamant.

—EGALEMENT—

Une montre en or.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 mai—21 23 27—1er juin

Magnifique résidence en briques et à trois étages, No 31 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI, 4 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un magnifique terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Bienville, Douane, Dauphine et Bourbon. Le dit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur environ 127 pieds 10 pouces de profondeur.

Les bâtisses et améliorations comprennent une magnifique résidence en briques et à trois étages, couverte en ardoises, ayant une grande porte cochère sur la cour ...

Conditions—Un tiers comptant, ... jusqu'au 27 mai 1869 (maintenant) ...

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Theodore Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 mai

Outils, Outils, Outils.

Succession de JONATHAN ARTHUR—No 25,167.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, 6 juin 1868, à 4 et demie heures de l'après-midi, sur les lieux, au No 579 de la rue Annonciation, entre les rues Pakanger et Poëtes, Troisième District, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 mai 1868, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un fort lot d'outils de charpentiers, tels que rabots, scies, haches, ciseaux, tarières, pioches, pelles, ... un lot de planches ... et bois de charpente, &c, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Terrains de prix dans le voisinage immédiat du Fair Grounds.

Succession de MARY E. HEBERT—No ...

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

MARDI, 2 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. H. Cooley, juge de la Cour du Second District de la Nouvelle-Orléans, daté du 27 avril 1868, les propriétés suivantes:

SEPT TERRAINS avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville ... désignés par les Nos 8, 9, 10, 11 ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de M. Z. St. Amant, Mme Vve Zeringue.—No 30,060.

Très agréable et jolie résidence, avec ses dépendances, couverte en ardoises, ayant un grand espace de terre en culture et bien planté d'arbres fruitiers, etc., etc., située sur la rue Elmire, entre les rues Craps et Grands Hommes, et dans le voisinage immédiat du Chemin de Fer de Ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

LUNDI le 29 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 mai 1868, la propriété suivante—

UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Elmire et Désiré ...

Les bâtisses et améliorations consistent en une agréable résidence couverte en ardoises, contenant un salon, une salle à manger, quatre chambres à coucher et une galerie de derrière, une cuisine à deux étages contenant quatre chambres, une bâtisse en bois dans le fond, contenant deux chambres ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire public, y compris les timbres du Revenu Intérieur et les taxes de l'année courante, aux frais de l'acquéreur.

Succession de H. O. Vignaud—No 32,036

Propriétés de valeur, améliorées et non améliorées, à l'encan.

Par G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Bienville No 86.

VENDREDI le 19 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 mai 1867, les propriétés suivantes dont descriptions suivent, savoir:

... Toutes les améliorations ... dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Roman et Prieur et le Chemin du Bayou ...

... Un terrain situé au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, O'Reilly et Aubry ...

... Un terrain situé à Natchitoches, mesurant 51 pieds 6 pouces de face ...

... Tous les droits, titres et intérêts du défunt dans une moitié indivise d'une étendue de terre (No 20 situé dans le comté de "Kanawha", Etat de la Virginie, de vote dans l'acte d'achat ...

Conditions—Un tiers comptant, ... l'acquéreur au moyen ... des billets garantis par hypothèque ...

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18mai—28 30 juin 6 13 19

Succession de Jayme Saliz—No 29,800.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
23 mai—25, juin 2,6 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches, Articles de fantaisie et Habillements de printemps et d'été.

PAR E. ROGER & CO.,
H. SAMORY, encanteur.

MARDI, 2 juin, à 10 heures, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

150 lots marchandises étrangères et américaines, assorties.

100 lots articles de fantaisie.

— Et —

150 lots d'habillements de printemps et d'été.

— Aussi —

Une facture de chemises pour hommes.

Conditions à la vente. 31 mai

PAR H. SCOTT.

PAR H. SCOTT,
H. MARKS, encanteur.

LUNDI, 1er juin 1868, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

Un grand stock de marchandises sèches, comprenant

Coton blanc et coton écru, indiennes anglaises et américaines, mousselines laine noires, gingas fil, plaids, bobinet et toile à moustiquaires; couvertures de table en laine et en damas, toile cirée pour couverture de table, jeans, satinets, casimirs, &c.

...Egalement...

Un beau stock d'habillements de toute espèce et de saison.

Un grand choix de bijouterie, "notions" chapeaux &c.

Conditions à la vente. 3 mai

PAR W. I. HODGSON

Vente par les Gardiens du Port.

Huit barriques de vin du Rhin.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur,

Bureau, Commercial Place, No 21.

LUNDI, 1er juin 1868, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 114 du Passage de la Bourse, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, il sera vendu—

Huit (8) barriques vin du Rhin, marque G W G., importé de Liverpool sur le steamer Fire Queen, et avarié dans la traversée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30 mai—30, 31

MONTGOMERY BROS. & CO

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 2 de juin, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siéges à ressorts, table à centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à longe, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siége et bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc., à l'encan,

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi 2 juin, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lizer, rue Gravier, Elégants Chevaux appareillés, do de monture, Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières,

AUSSI:

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. mars

PAR S. GUINAULT

VACHERIE. VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,

Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI 4 juin 1868, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue d'Orléans et de l'avenue de Carondelet, à l'écurie de Jean-Marie Sauce, la vacherie de Bertrand Ronbilac, consistant en—

34 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et au moment de vêler—

1 taureau, 2 chevaux, 1 mulet,
2 charrettes à lait, 1 dito à provisions,
1 buggy, un lot de harnais, bidons, etc., etc.,
1 table au marché Pilié, débitant une grande quantité de lait et de fromages

La clientèle sera donnée aux deux plus forts acquéreurs.

Conditions—Jusqu'à $200, comptant, et au-dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 30 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,

ALEX. LEVY, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 36.

LUNDI, 1er juin, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Coton blanc et coton écru, cotons à draps, indiennes françaises et américaines, gingas fil et gingas coton, toile et coton à moustiquaires, toile du Nord, Cambric, gingas, bobinet, cotonnades, denims, stripes, ceutils à mat-las, toiles d'Irlande, jaconats français, linons, grenadines, mousseline, soie, ... toiles de Silésie, alpacas, mérinos, mousselines laine, casimirs, satinets Meltons, draps noirs, jeans, tweeds, doeskins, serviettes toile, mouchoirs nappes, ... corsets, parapluies, cravates, chemises, chaussettes, caleçons, bonneterie, fil en bobine, &c.

Egalement

150 lots—le reste d'un magasin de détail.

Conditions à la vente. 31 mai

PAR CHS. T. NASH.

Succession de F. O. Woodman, décédé.

Beaux meubles en bois de rose, acajou, noyer et chêne.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur.

Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI, 6 juin 1868, à 11 heures du matin, dans la maison à l'angle des rues Terpsichore et Coliseum, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 19 février 1868—No 29,739 du folio de la dite Cour—

Tout le contenu de la dite maison, comprenant beaux meubles de choix en acajou, chêne et noyer; meubles de salon, recherchés; portraits, magnifiques tapis de Bruxelles, rideaux, matelas, literie, moustiquaires; buffet, livres, faïence et verrerie

—Egalement—

1 grand piano Piccolo Pleyel, en bois de rose.

24mai—24,31—2juin—5,6

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans réserve.

La jolie maison en briques, à étage et à mansarde No 72 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Bourbon.

Par C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
Bureau No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

Cette agréable maison en briques, No 72 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bourbon, Royale et Quartier. Le terrain a 30 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 134 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui s'étend vers la rue Bourbon; 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Royale. Ensemble, les améliorations qui se trouvent dessus, savoir: la maison en briques et à étage, solidement construite, à mansarde, portant le No 72 de la rue de l'Esplanade, ayant corridor, 2 salons, salle à manger, office, cuisine, &c, au rez-de-chaussée; 4 chambres à coucher, corridor, cabinets et chambres de garçons à la mansarde, dépendances, cour, hangar à charbon, ... hydrant, gaz &c. Le voisinage est un des plus respectables du Deuxième District, l'emplacement de la maison est un des plus agréables, et la propriété mérite l'attention des acheteurs.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat). Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31mai

L'HOTEL MOREAU,

Sur le Lac Ponchartrain.

Succession de Baptiste Moreau.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No. 31,987.

Par C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteurs.
Bureau No 17 Place de la Bourse.

JEUDI, 11 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 23 mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la susdite succession

Les bâtisses connues comme "Moreau's Hotel", sur le Lac Pontchartrain, près de l'embouchure du Bayou St Jean faisant face sur le chemin conduisant du Bayou St Jean au Dépôt du chemin de fer.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30 mai—31; juin 6,10,11

Propriété améliorée, rue Huitième, entre les rues Camp et Clesmat.

Succession de S. S. Burdett.

No 29,907—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 13 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 4 de mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Stanton S. Burdett, décédé, les propriétés dont la description suit:

Trois lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Septième, Camp et Clesmat ...

Conditions—Un cinquième comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque ...

Actes de vente et les timbres du Revenu intérieur, pardevant John F. Coffey, notaire public. 10 mai—10,31—juin 6 13

Propriété de choix, rue Poydras, entre les rues Franklin et Liberté.

Mme Mary McMillen vs Emily C. McMillen—No 30,061—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, No 17, Exchange Place.

SAMEDI, le 27 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 16 mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes:

Trois morceaux de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Franklin, Lafayette, Franklin et Liberté, désignés par les lettres A, B, C.

... Conditions de la vente—Un tiers comptant ...

Actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public.

Emplacement pour écuries, à l'encoignure des rues Clio et Clara.

Succession de Honora Kavanaugh.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 30,624.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le 6 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 1er mai 1868, il sera vendu à l'enchère, pour le compte de la succession de Honora Kavanaugh—

Un lot de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Clara et Liberté ...

Conditions—$2 000 comptant, le reste à deux ans de crédit, en un billet garanti par hypothèque, et endossé du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, ... les assurances devront ... être transférées au vendeur ...

Actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire public.

3 mai 5,16,23,30—6 juin

Propriété à l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine.

Succession de Ferdinand Grenier.

No. ——— Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le 6 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable ..., juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession de Ferdinand Grenier décédé—

Un morceau de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, (dernièrement Apollo) Jackson et Baronne ...

Conditions de la vente—Comptant. Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public.

2 mai—2 16 23 30—6 juin

Maison à étage No 249 rue Perdido.

—No 30,262—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Succession de MAT & MARY HEALY.

PAR C. E. GIRARDEY & CO
Bureau, Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI le 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 28 avril 1868, il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Mat et Mary Healy décédés—

Un lot de terre dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Bolivar et St Jane ...

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, ayant 4 chambres, ... citerne, cuve, et connue par le No 249 Perdido

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque ...

Acte de vente et les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire public.

2 mai—2, 16, 23, 30—6 juin

Meubles et effets personnels.

Succession de LEWIS S. ..., No 29,99..

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
NICHOLAS J. HOEY Encanteur,
Bureau, Exchange Place No 17.

VENDREDI le 5 juin 1868, à 10 1/2 heures A M, à la résidence, ... rue des Magasins, entre Seconde et Troisième, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 21 mars 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession—

Les meubles de ménage, effets personnels, billets recevables, etc., appartenant à la succession de Lewis S. ...

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 mai—5,15,16,17,27 et 2 & 4 juin

Maison en bois rue Craps.

Succession de Mme JANE ARMSTRONG, veuve de J. J. LUGENBUHL.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI le 27 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 8 mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession—

Un lot de terre dans le Troisième District, ... dans l'îlet borné par les rues Craps, Greatmen, Enghien et Port ...

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans ... les améliorations devront être assurées ... l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année courante.

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant ...

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux qui les présentes verront, salut:—Attendu que Thomas Simms a par un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire public, le 20 avril 1868, acheté la propriété ci-après décrite, savoir: ... et ledit acte a été enregistré le 13me jour de mai de l'année 1868, ... Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues ... Il est ordonné que toutes personnes intéressées ... dans les trente jours à dater de la publication de cet avis, et elle sera admise ...

La dite propriété fut vendue par C. E. Girardey & Co, encanteurs de la paroisse d'Orléans, le 14me jour de d'avril l'année 1868, en vertu d'un décret de cette Cour, vendu le 1re jour de février 1868 ... Thomas Simms ...

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet circonscrit par les rues Philip, Chesnut et Piquemine ... le lot No 3 mesure ... faisant face sur la rue Philip ...

P. R. O'RORKE, Greffier.

Bureau du Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 15 mai 1868.

23 mai—23 31—juin 9 27

Succession de FIRMIN VIRIGLIO—No 32,188.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Eugène Burgel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Firmin Viriglio, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

31mai—31,4,9jn

Succession de PAUL BURGUL.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—Attendu que Jean Noëls Canterson et... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de Paul Burgul, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

31mai—31,4,9jn

Succession de JOHANN FREDERICK KLUSSMANN.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Anton Bohler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Johann Frederick Klussmann, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

31mai—31,4,9jn

Succession de George R. Carleton—No 29,926.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

28 mai—28,31—5juin

Succession de CHARLES LIDDELL—No 30,145

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

22 mai—26, 31

Succession de George Rubin—No 29,562.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier

28 mai—28,31—5juin

Succession de Charles Smith—No 30,117.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession & à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

28 mai—28,31—5juin

Interdiction de Joseph Ignacio Zamora—No 17,881.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas Médard Forée, ex-curateur du dit interdit, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

28 mai—28,31—5juin

Succession de Stephen Ludwig Schilling.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que George F. Sturm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Stephen Ludwig Schilling, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier

26 mai—28,31—5juin

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel, Mai 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de leurs amis, connaissances, ou leurs amis ou connaissances qui pourraient donner avis au consulat.

A

Aron Isidore, Artbat Jean Emmanuel, Avegno Bernard, Audrieu Charles

B

Barnier Jean-Baptiste et Alexandre, Béranger François et Pierre, Théodore, Belim, Nicolas, Brunos Joseph, Bonnard, Brice Joseph, Bonnier Hippolyte

C

Cornuel, Collu Léon, Clerc Jean François, Chanel Jean-Jacques, Carvagnol

D

De St-Omer Alfred, Deur Vve, Daniel Jean, Duclos Léger

E

Eugène Mme

F

Ferlicot Eugène, Fleurichamp Ernest, Emile

G

Guillemet François, Gras de la tour François, Gombert Marius, Gerber, Gouts Etienne

H

Hecquet Jules-Antoine-Alfred-Amédée, Héneaux François (les héritiers), Horn Jean et Mats, Heckleu Louis, Hougas Pierre

J

Jegou Yves

L

Leblond Adolphe, La Blanchie Mlle, Le Gendre Jean-Baptiste, Lacase Jean Antoine, Lassale Paret, Lapène F Mme Vve née, Vaulier Hersch, Lasbrenner J S, Laruelle Jean Baptiste, Lambert Henry

M

Martin Jean Louis, Maselme Philippe, Martin Joseph, Megne Joseph Gaspard, Martin F F Auguste, Megne Jean Baptiste Mme Vve née Jac Mie Male, Maury Alexandre, Marilier Adolphe, Maulion Adolphe, Mercier Adolphe, Moreau Jean, Mandres Hélène

N

North Hélène

P

Paret Eugène, Pirolle, Poisson Philippe, Peyrest Henry, Marie Ney

R

Reyband née ..., Nusch, Rochelle Charles, Rohrer Jean Pierre, Rugeon Louis, Reugnon Dominique

T

Tissot Louis Armand

U

Umdenstock Kunz

W

Wolff François-Marie, Wendel Bernard

Z

Zabat Marie

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi.